

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 05 octobre 2007 une note d'information simplifiée relative à une augmentation de capital de AXA FRANCE, par souscription de parts du Fonds Commun de Placement Entreprise « AXA Actions Relais Global 2007 » au prix unitaire de 24,89 euros, réservée aux salariés des filiales de AXA FRANCE dont ACRED, AXA ASSURANCE MAROC, AXA ASSISTANCE MAROC et AVANSSUR.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro D.07.0362 en date du 20 avril 2007 et la notice d'information du FCPE « AXA Actions Relais Global 2007 » inscrite auprès de l'AMF sous le code n°990000096009.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que le document de référence précité, sont tenus à la disposition du public aux sièges respectifs de AXA ASSURANCE MAROC, AXA ASSISTANCE MAROC, ACRED, AVANSSUR et BMCI FINANCE.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM: [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/031/2007

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières